

N°

9

LES CAHIERS DE LA MOT

L'observation
des territoires
transfrontaliers

Xmot
mission transfrontier
opérationnelle opérationnel
transfrontalière mission

Sommaire

Vers une observation multi-niveaux des territoires transfrontaliers p. 3

Qu'est-ce que l'observation statistique transfrontalière? p. 4

Genèse des démarches d'observation sur les frontières françaises p. 6

En France, une démarche expérimentale portée par la DATAR p. 9

Les enjeux politiques de l'observation p. 11

Expériences de terrain p. 15



Éditorial

André Rossinot, maire de Nancy, président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, vice-président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

En 2014, la France et l'Europe ont rendez-vous avec l'histoire.

Alors même que cette année ouvre le cycle de commémoration du centenaire de la Grande Guerre et du devoir de mémoire d'un conflit qui marquera durablement dans les chairs et dans les cœurs notre continent, 500 millions d'Européens sont appelés à renouveler, en mai prochain, leur Parlement commun.

L'Europe est une réalité quotidienne pour de nombreux citoyens qui pratiquent, avec une grande liberté d'usage, les territoires transfrontaliers.

À l'heure de la montée des populismes et de la tentation du rejet de l'Europe, il nous appartient collectivement de nous mobiliser, de défendre notre idéal tout en le réinventant.

200 000 personnes franchissent chaque jour une frontière nationale de la Grande Région (Belgique, Luxembourg, Allemagne, France) pour aller rejoindre leur emploi. Ces déplacements créent un marché d'emploi partagé et induisent des habitudes qui s'étendent progressivement à la formation, au commerce, aux loisirs, à la culture...

Pourtant, les politiques européennes restent souvent inadaptées à ce vécu et contribuent à nourrir un sentiment de distanciation voire d'incompréhension entre l'Union Européenne et ses citoyens.

Il est urgent de changer d'approche en encourageant le développement d'une observation transfrontalière partagée afin de mieux connaître et de comprendre les réalités territoriales d'aujourd'hui.

En 2010, à l'initiative de la DATAR et sous la conduite de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, (FNAU) une démarche expérimentale d'observation statistique des territoires transfrontaliers a été menée.

À l'occasion de la restitution de cette étude à Nancy, le 10 décembre 2012, un appel a été lancé, afin de pérenniser ce travail et d'engager une véritable coordination de moyens et d'ambitions au service de l'observation transfrontalière entre la France et ses voisins européens. **L'heure est à l'action!**

Vers une observation multi-niveaux des territoires transfrontaliers

Par Jean Peyrony,
directeur général de la MOT



AU NIVEAU LOCAL

Si la raison d'être de la coopération est de développer des services au profit des populations frontalières, l'observation est comme pour tout type de territoire une condition préalable, afin de disposer d'une compréhension commune des enjeux. Le présent cahier révèle la richesse des démarches développées en ce sens depuis plus de vingt ans sur les territoires transfrontaliers.

Les programmes de coopération territoriale européenne (Interreg) ont co-financé ces approches. On entend parfois dire que suffisamment d'études ont été menées. Au moment où est lancée une nouvelle génération de programmes européens, plusieurs voix s'élèvent ici pour que continue ce soutien à l'observation transfrontalière. Agglomérations, parcs naturels, eurorégions, bassins maritimes sont autant de territoires qui pourront sur cette base mettre en œuvre des stratégies transfrontalières de développement dans le cadre de l'approche intégrée promue par les nouveaux règlements.

AU NIVEAU NATIONAL

Les statistiques territoriales relèvent souvent de la responsabilité du niveau national. La constitution de bases de données transfrontalières implique un travail coordonné des instituts statistiques par-delà la frontière, sous le pilotage politique des administrations en charge de l'aménagement du territoire. Un exemple emblématique est celui des flux de travailleurs¹. L'étude réalisée par la MOT et



© Google 2014, CNES/Spot Image

Les territoires transfrontaliers, laboratoires de l'intégration européenne, sont au cœur des politiques communautaires : stratégie UE 2020, marché unique, cohésion territoriale. L'Union européenne doit en conséquence renforcer son attention à leur égard !

la FNAU pour le compte de la DATAR, et ses suites menées avec les États voisins, témoignent de cette prise de conscience.

Les cadres de référence stratégiques nationaux de la période 2007-2013 n'incluaient la coopération que de manière optionnelle. Pour la période 2014-2020 les règlements prévoient que les « accords de partenariat »² nationaux visent systématiquement la coopération. Ceci implique une coordination entre États, qui constitue une opportunité pour impulser, sur chaque frontière, une observation transfrontalière, articulée

avec les démarches des partenaires régionaux et locaux.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Le niveau européen ne pourra assurer, à court ou moyen terme, la constitution de bases de données transfrontalières. Cependant il revient à celui-ci de coordonner et de capitaliser les démarches d'observation, d'évaluation d'impact des politiques, et de prospective sur les territoires transfrontaliers.

Notre publication révèle l'attente des partenaires : la DG REGIO, en tant que pilote de la politique régionale et urbaine, doit mieux intégrer les problématiques transfrontalières et renforcer la place de la « connaissance partagée » au sein de la coopération. La mise en réseau des territoires transfrontaliers s'engageant dans des démarches de connaissance partagée doit être soutenue par les programmes interrégionaux, au premier rang desquels ESPON.

1 Voir carte page 5.

2 Document encadrant pour chaque État la programmation des fonds européens.



Qu'est-ce que l'observation statistique transfrontalière ?

Par Olivier Denert,
secrétaire général de la MOT

Après avoir longtemps pâti d'une faible attention des gouvernements centraux, les territoires transfrontaliers se situent de plus en plus au cœur des dynamiques de développement, tant nationales qu'euro-péennes.



Depuis une dizaine d'années, les territoires transfrontaliers font l'objet d'un intérêt croissant des décideurs politiques. Longtemps considérés comme des marges, des glacis défensifs, des « culs-de-sac », les territoires transfrontaliers ont été observés selon une cartographie qui « s'arrêtait » à la ligne de frontière, comme si « l'autre côté » n'avait pas d'existence, telles les extrémités de la terre dans les cartes médiévales.

Tous différents selon les caractéristiques de la frontière où ils sont situés, ils alimentent encore de nombreuses projections mentales nationales et des a priori qui compliquent l'émergence des projets. C'est donc bien pour y mener des politiques sectorielles et d'aménagement du territoire efficace que l'observation de ces espaces prend tout son sens.

L'élaboration de stratégies territoriales transfrontalières ne peut pas se fonder sur des intuitions. Elle a besoin d'éléments tangibles qu'il convient de construire à travers les processus d'observation.

Dans cette perspective opérationnelle, l'observation des territoires transfrontaliers se fonde sur la nécessité de connaître et de comprendre le fonctionnement de ces espaces atypiques, situés en bordure des systèmes nationaux et au sein desquels la présence d'une frontière génère des différentiels de toutes sortes : réglementations et lois, dynamiques économiques et de l'emploi, cultures, etc.

QU'EST CE QU'ON OBSERVE ?

La définition du périmètre d'observation renvoie directement à celle de l'objet même à observer. Les territoires transfrontaliers sont des « territoires fonctionnels ». Leur « institutionnalisation », prenant la forme d'une gouvernance transfrontalière, est de plus en plus perçue comme une nécessité par les acteurs politiques et socio-économiques.

UNE OBSERVATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

L'observation des territoires transfrontaliers relève tout d'abord du « quantitatif » : elle se fonde sur des systèmes statistiques, des modes de collecte et des indicateurs nationaux, dont les différences de définition, de période de recensement et de maille géographique rendent très complexes leur comparaison de part et d'autre de la frontière.

Enchâssés au sein de leurs territoires nationaux, ces systèmes négligent trop souvent les flux transfrontaliers, qui dessinent pourtant de nouveaux espaces fonctionnels.

Deux grandes catégories d'objets peuvent être observées :

- les flux transfrontaliers matériels et dénombrables qui irriguent les territoires transfrontaliers¹,

DES TERRITOIRES AU CŒUR DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT :

- Au niveau local, ils sont directement concernés par les projets, enjeux et obstacles territoriaux.
- Sur le plan régional, de nombreuses thématiques de développement sont à l'œuvre, avec un financement qui relève souvent de ce niveau.
- Au niveau national avec l'émergence progressive d'une politique transfrontalière.
- Sur le plan européen avec une coopération transfrontalière désormais sanctuarisée au cœur de la coopération territoriale.

– les « stocks », aboutissant à une comparaison d'un même objet de part et d'autre de la frontière².

L'observation doit également être qualitative : analyse des modes de coopération, analyse multicritères des projets et des thématiques transfrontalières, analyse des systèmes politiques, administratifs, culturels qui se rencontrent sur la frontière et qu'il s'agit d'appareiller.

De nombreux obstacles

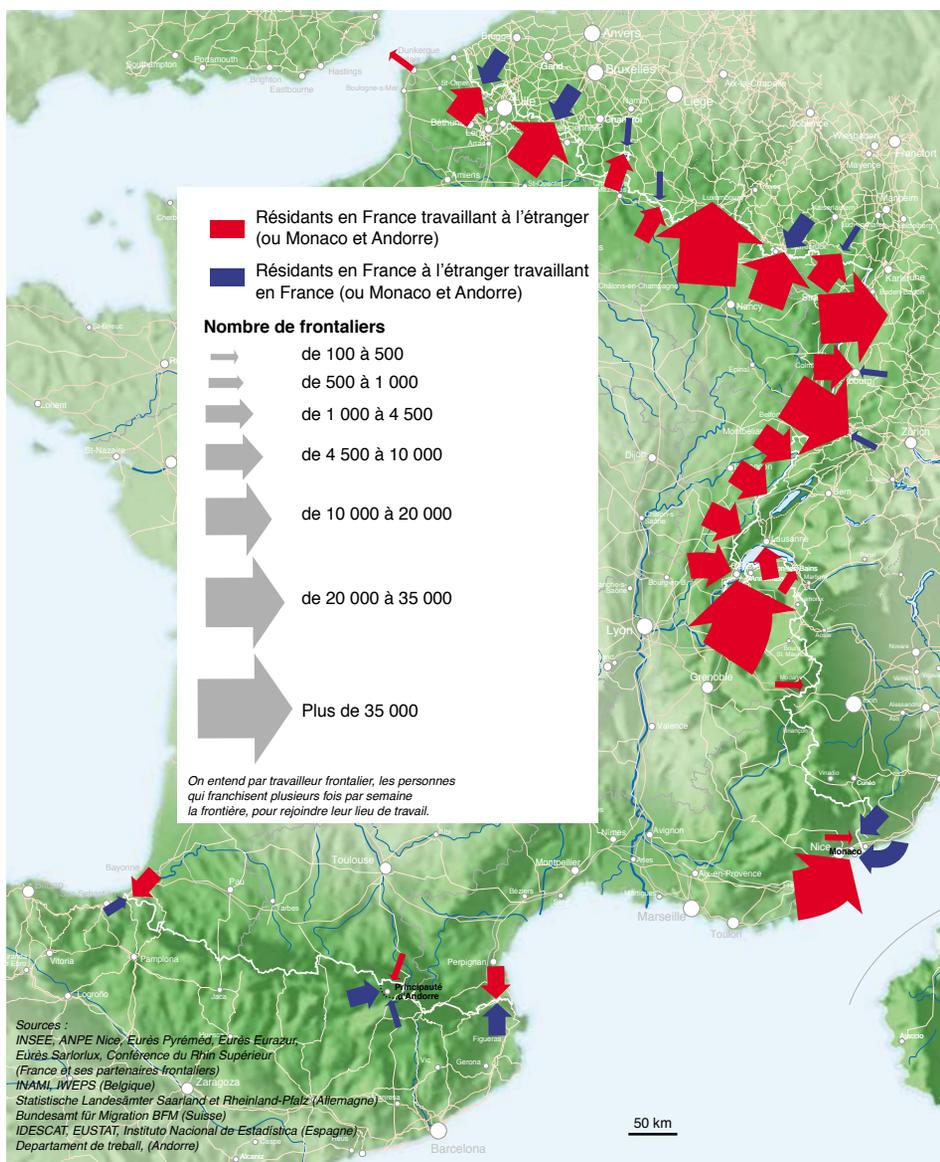
De nombreux obstacles demeurent à la mise en place d'un processus d'observation. Tout d'abord sur le plan politique et financier, l'existence

d'un processus d'observation, si possible pérenne, nécessite la prise de conscience des décideurs de son utilité. En outre, si de nombreuses démarches d'observation ont été financées par des programmes européens, le risque que leur financement soit plus difficile dans la prochaine période de programmation est réel³.

Les obstacles sont également d'ordre technique : l'accès aux données de part et d'autre de la frontière, constitue l'un des points d'achoppement des démarches. Le manque de symétrie dans la maille administrative d'observation, la faible disponibilité des données à l'échelle communale⁴, le manque de symétrie dans les périodes

de recensement ou les différences de définitions de certains indicateurs sont autant de difficultés avec lesquelles composer dans le processus d'observation.

- 1 Travailleurs, étudiants, résidents, patients, touristes, flux financiers, etc.
- 2 Structure démographique, économique, emploi, cadre de vie-logement, équipements, etc.
- 3 Ceci est lié au renforcement des ciblés au sein des programmes et à la nécessité pour l'observation transfrontalière de s'inscrire dans la durée.
- 4 La maille communale est la maille de base pouvant permettre de reconstituer un maillage de taille équivalente de part et d'autre de la frontière.



Les flux transfrontaliers aux frontières françaises

POURQUOI OBSERVER LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS ?

- Pour justifier de la pertinence du périmètre institutionnel transfrontalier.
- Pour mettre en avant leur spécificité et leurs besoins afin d'agir avec efficacité.
- Pour les comparer avec d'autres territoires afin d'évaluer l'équité des politiques publiques dont ils font l'objet (handicaps des territoires transfrontaliers par rapport à d'autres).

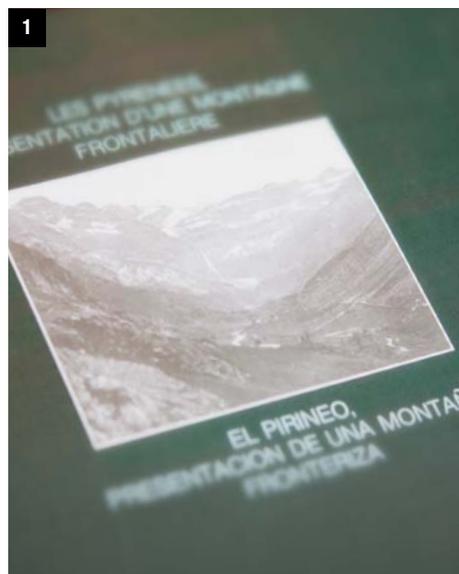
Genèse des démarches d'observation sur les frontières françaises



ANNÉES 1980-1990 LES PRÉMICES

Les premières démarches d'observation transfrontalière remontent à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Elles relèvent d'initiatives ponctuelles réalisées à la faveur de projets financés par les programmes Interreg, mais sans perspective de pérennisation particulière.

Ces travaux font l'objet de publications papier, avec une abondante transcription cartographique des résultats sous la forme d'atlas édités.



Avec les prémices d'Internet, il est encore trop tôt pour imaginer la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) interactif ou la consultation de cartes en ligne. Les

démarches sont menées à différentes échelles : par exemple au niveau de l'agglomération franco-valdo-genevoise ou à des échelons interdépartementaux ou interrégionaux¹.



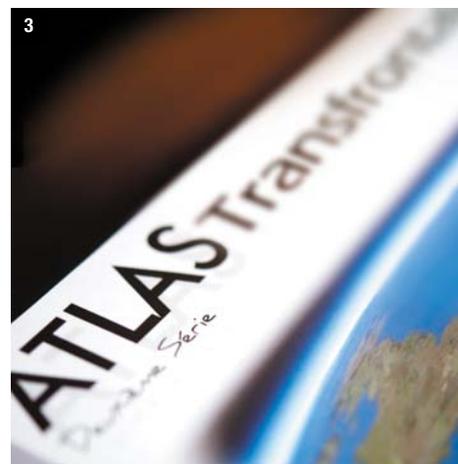
On note toutefois dès cette époque une démarche originale et pionnière, menée au sein du Pôle Européen de Longwy (PED), première à être liée à un projet de territoire transfrontalier.

Lancée en 1993, par l'Observatoire de l'urbanisme (devenue Agence d'urbanisme Lorraine Nord, AGAPE), au service de la politique d'aménagement de l'Association Transfrontalière du PED, elle se situe d'emblée sur un mode ascendant et pré-opérationnel : il s'agissait pour les techniciens d'anticiper les besoins d'observation afin de déclencher des questionnements politiques pouvant aboutir des projets portés par les élus.

DÉBUT DES ANNÉES 2000 LA MULTIPLICATION DES DÉMARCHES ET DES ÉCHELLES

La fin des années 1990 et le début des années 2000 sont celles de la reconduction des démarches entamées quelques années plus tôt (rééditions et mises à jour d'atlas).

Mais de nouveaux travaux sur des territoires jusqu'alors non concernés par de telles démarches voient le jour : à la frontière franco-belge sont par exemple édités, en 2000, une première version de l'atlas Dunkerque-Flandre Occidentale en 2000, puis le premier des neuf tomes de l'atlas franco-belge, en 2004.



Les années 2000 sont également celles de la multiplication des projets de territoires transfrontaliers d'échelles diverses qui essaient de faire correspondre à leur périmètre politique une démarche d'observation.

Dans ce contexte, une nouvelle série d'atlas est publiée. C'est le cas de la deuxième édition de l'atlas transfrontalier Côte d'Opale-West Vlaanderen (en 2006), dont le périmètre est élargi afin de correspondre au territoire du Groupement européen de coopération territoriale. Dans cette dialectique territoire-politique-observation, on note le périmètre encore plus élargi de l'atlas de l'aire métropolitaine de Lille (en 2012)². Pour les projets territoriaux plus anciens, il s'agit également de pérenniser les travaux et de dépasser la simple convention de partenariat entre instituts statistiques frontaliers.



L'Office cantonal de la statistique de Genève et l'INSEE Rhône-Alpes, avec un mandat en 2001 du Comité régional franco-genevois (CRFG), s'inscrivent par exemple dans une commande politique ancrée sur les besoins du projet de territoire pour mesurer les effets induits par les premiers accords bilatéraux Union européenne-Suisse. Ce travail aboutit à la pérennisation de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois³ en 2007.



- 1 Les Pyrénées**, présentation d'une montagne frontalière, DATAR, MOPU, 1989.
- 2 Atlas du bassin genevois**, INSEE, OCSTAT, 1994.
- 3 Atlas franco-belge**, 2004 et 2012.
- 4 Carte de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois** (extrait).

1 Exemples de l'Atlas transfrontalier, étude préliminaire à la réalisation d'un schéma de planification transfrontalier dans les Alpes Maritimes et les Provinces d'Imperia et de Cuneo (1995), l'Atlas de l'Eurorégion Catalogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées (1995), l'Atlas jurassien (Cemagref, EPFL, DATAR, 1996).
 2 Échelle de la coopération métropolitaine, cf. appel lancé par la DATAR en 2005.
 3 www.statregio-francosuisse.net

L'ATLAS DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DE LA MOT : UNE PRODUCTION PIONNIÈRE ET UNIQUE

Le fonds cartographique de la MOT a été lancé en 1999. Il a été le premier à permettre la production de cartes transfrontalières à une échelle nationale. La première carte réalisée à l'époque, celle des flux de travailleurs frontaliers, a permis de donner à voir pour la première fois un phénomène méconnu par son ampleur et ses caractéristiques évolutives. Depuis lors, une centaine de cartes a été réalisée par la MOT, à la faveur de ses investigations statistiques, thématiques mais également au cours des différentes études qu'elle a pu mener. L'ensemble de ces documents a fait l'objet de deux publications successives sous la forme d'un atlas de la coopération transfrontalière : un en 2002, l'autre en 2007 édités en format papier et diffusés à l'ensemble des acteurs de la coopération mais également au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/cartes/>

Le fonds cartographique en ligne poursuit son objectif à la fois documentaire à destination des acteurs du transfrontalier et des chercheurs, mais également de sensibilisation et d'alerte auprès des politiques sur le fait transfrontalier. Il continue à s'enrichir de nouvelles cartes aux échelles locale, régionale, nationale et dans certains cas européenne.

Ces cartes sont dans leur très grande majorité commentées et font l'objet d'une analyse précise. Si l'atlas se décomposait en quatre parties (le fait géographique transfrontalier, les thématiques, la dimension territoriale de la coopération, le cadre politique et juridique et les outils de planification et de financement), la présentation du fonds cartographique sur le site de la MOT permet désormais une recherche multi-critères (thèmes, pays, frontières, territoires...).





C'est également dans ce contexte que se développe l'Observatoire statistique transfrontalier de l'arc jurassien (OSTAJ)⁴, à partir de 2005. Cet outil est le fruit d'un partenariat entre la Région Franche-Comté, l'État français, l'INSEE, arcjurassien.ch et les offices statistiques des quatre Cantons frontaliers (Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura).

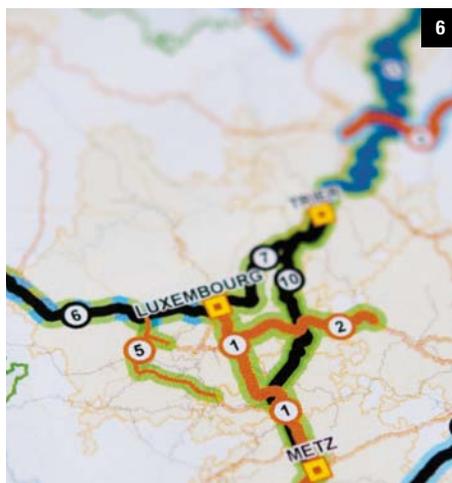
DÉCENNIE 2000-2010 LA VARIÉTÉ DES SUPPORTS

Avec l'avènement d'Internet, la décennie 2000-2010 voit l'émergence de systèmes d'information géographique transfrontaliers en ligne.

Les projets de territoire concernent plutôt des échelles eurorégionales comme le système d'information géographique du



Rhin supérieur⁵, créé en 2004. D'autres outils comme l'OSTAJ, le SIG du Canton de Genève⁶ (avec une ouverture transfrontalière) ou celui de la Grande Région⁷ permettent de constituer en ligne des cartes ad-hoc.



Ces observatoires statistiques transfrontaliers proposent souvent des publications régulières et thématiques (à l'exemple des fiches de l'Observatoire de l'espace franco-valdo-genevois), ou pouvant passer par les publications de leurs instituts statistiques membres, comme la revue INSEE première⁸ côté français. Les travaux relatifs à l'observation transfrontalière peuvent enfin être exclusivement qualitatifs⁹, comme le montre la collection des seize cahiers de l'atelier transfrontalier de la COPIT¹⁰ publiés entre la fin des années 1990 et le milieu des années 2000, sur des thèmes aussi variés que le paysage, les équipements culturels ou la trame bleue.

5 Carte du **SIG Rhin supérieur** (extrait).

6 Carte du **SIG Grande Région** (extrait).

4 www.ostaj.org

5 www.sigrs-gjsor.org

6 <http://ge.ch/sitg>

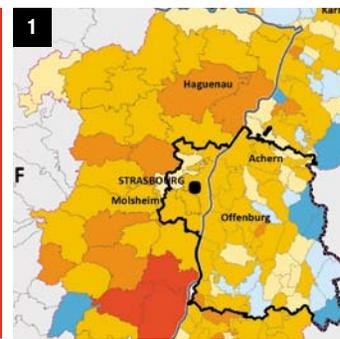
7 www.gis-gr.eu

8 www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=1

9 Non basés sur des chiffres.

10 Structure franco-belge préfiguratrice de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

En France, une démarche expérimentale portée par la DATAR



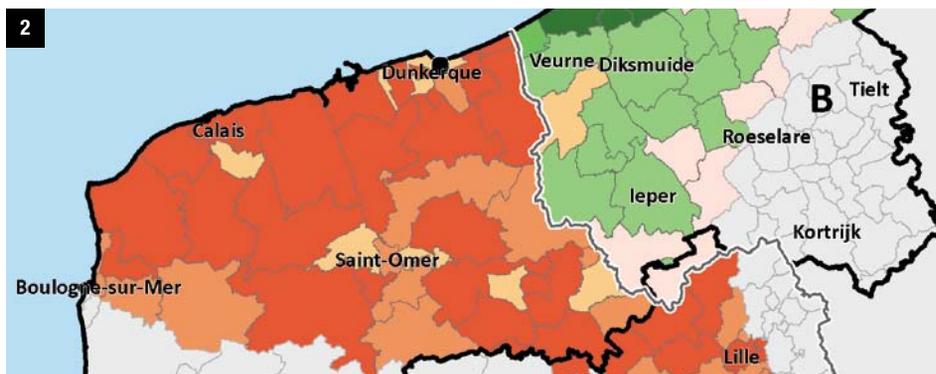
Faisant le constat de l'absence de vision d'ensemble et de coordination nationale en matière d'observation statistique transfrontalière, la DATAR a confié en 2007 à la MOT une étude exploratoire consacrée à l'observation statistique des territoires.

Celle-ci a tout d'abord porté sur trois sites pilotes : Dunkerque, Longwy et Genève. À partir de ce travail une liste d'indicateurs phares a été produite. L'objectif : mieux connaître le fonctionnement, favoriser le développement et mesurer les dynamiques des territoires observés. Les conclusions de l'étude ont été intégrées dans le rapport de l'Observatoire des territoires de la DATAR, en 2011.

En 2010, poursuivant cette démarche pilote, la MOT et la FNAU se sont vues confier par la DATAR une nouvelle étude ajoutant sept territoires¹ : l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le Sillon Lorrain², Strasbourg-Ortenau, l'Eurodistrict trinational de Bâle, la Riviera franco-italo-monégasque, l'Espace catalan transfrontalier et l'Eurocité basque. Pendant plus de douze mois, le travail a associé neuf agences d'urbanisme et a permis de produire trois volumes³, une annexe cartographique de 115 cartes et des fiches d'indicateurs et de métadonnées.

L'ÉTUDE

Le premier tome présente le contexte, la méthodologie, les sites d'étude et leur implication dans l'observation transfrontalière. Le deuxième tome se consacre à la cartographie et à son



analyse par site (chaque indicateur étant cartographie pour chacun des sites) et indicateur par indicateur. Le troisième tome porte sur l'analyse transversale et produit une série de recommandations. Cette étude a permis de consolider un référentiel d'indicateurs efficaces et renseignables par les sites⁴.

L'ensemble des résultats est disponible sur le site de l'Observatoire des territoires⁵ et la page « Travaux en ligne⁶ » de la DATAR.

QUELQUES RÉSULTATS

Les territoires transfrontaliers analysés se caractérisent par une dynamique fonctionnelle contrastée, à la mesure de leur variété géographique. Leur fonctionnement territorial ne fait pas d'eux des « aberrations géographiques ». Ils présentent les gradients habituels « centres-périphérie » mais ceux-ci sont exacerbés si le centre de l'agglomération se situe dans un pays et la périphérie dans un autre. Dans le cas de

1 Taux de croissance démographique moyen dans la zone de Strasbourg. Le taux de croissance démographique annuel moyen était jusqu'à peu relativement similaire de part et d'autre du Rhin. Il connaît désormais un ralentissement côté allemand qui s'accompagne d'un vieillissement de la population.

Source : ADEUS

2 Indice de jeunesse dans la zone Dunkerque-Flandre occidentale. Le Nord de la France à la population jeune cotoie le Sud-Ouest de la Belgique à la population plus âgée

Source : AGUR

- 1 Permettant ainsi de couvrir les principales agglomérations aux frontières françaises.
- 2 Epinal-Nancy-Metz-Thionville.
- 3 De 460 pages. Les documents seront prochainement disponibles sur le site de la DATAR et de l'Observatoire des territoires.
- 4 Structure par âge comparée, nombre d'habitants du pays voisin, flux de travailleurs frontaliers, densité d'emplois, nombre d'étudiants au lieu d'étude, etc.
- 5 www.datar.gouv.fr/observatoire-des-territoires
- 6 www.datar.gouv.fr/travaux-en-ligne





l'agglomération franco-valdo-genevoise, le centre se situe en Suisse (Genève) et les périphéries en France (Annemasse, Saint-Julien en Genevois, etc.).

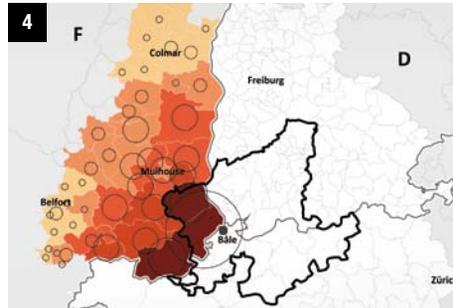
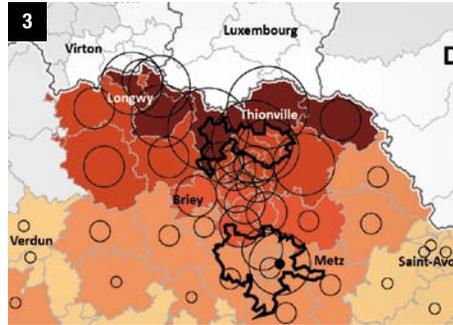
Dans de nombreux domaines, ces espaces suivent les comportements du territoire national auquel ils appartiennent. En termes de démographie par exemple, les comportements se rattachent très nettement aux tendances observées au niveau national.

En témoigne le dynamisme démographique côté français comparé à celui de plusieurs pays voisins (voir les cartes ci-contre).

Les territoires transfrontaliers tirent autant profit de la frontière (taux de chômage plus faibles, revenus plus élevés...), qu'ils ne la subissent⁷. Ils subissent de plein fouet les processus d'internationalisation et de mondialisation, tout en constituant des creusets d'une culture européenne commune. Ce qui n'empêche pas depuis quelques années le développement de sentiments antifrontaliers liés à la crise économique.

Les phénomènes de métropolisation qui s'y développent sont surtout liés à la présence d'un pôle urbain dominant d'un côté de la frontière, à l'exemple de Genève, Bâle, Luxembourg ou Lille, et non pas à l'addition des forces et effectifs en présence de part et d'autre de la frontière.

Ces espaces présentent une intégration fonctionnelle diversifiée qui justifie la mise en place d'une gouvernance transfrontalière, aujourd'hui plus ou moins engagée.



3 Les flux de travailleurs à destination du Luxembourg dans la zone du Sillon lorrain. L'attraction du Luxembourg s'étend sur toute la moitié Nord du territoire jusqu'à Nancy.
Source : Sillon Lorrain

4 Les flux de travailleurs frontaliers à destination de la Suisse dans la zone de Bâle. L'Alsace du Sud est fortement concernée par le travail frontalier à Bâle.
Source : AURM

⁷ Dépendance économique réelle d'une partie des territoires frontaliers français avec une forte résidentialisation de leur économie, engorgement des infrastructures de transport, pression foncière et immobilière, etc.

« Une véritable base de données statistique transfrontalière a été produite, permettant de réaliser une cartographie inédite, indicateur par indicateur, selon le même mode de présentation par site. »

Les enjeux politiques de l'observation



Le séminaire de Nancy

À la suite de leur étude exploratoire, la DATAR, la MOT et la FNAU ont organisé¹ le premier séminaire européen consacré à l'observation des territoires transfrontaliers, le 10 décembre 2012² à Nancy. L'objectif était de présenter le travail mené et de mettre en avant le rôle de l'observation dans le cadre des politiques d'aménagement des territoires transfrontaliers.

En organisant le débat autour des attentes des acteurs locaux, il a constitué un temps d'échange sur le rôle des pouvoirs publics (États, instituts statistiques, institutions européennes).

Il s'est conclu par un accord entre les États représentés³ affirmant la nécessité de coordonner les démarches d'observation statistique des territoires frontaliers.

L'émergence d'une coordination entre les États

Suite à ces échanges, les États, conscients de l'impossibilité d'une harmonisation totale des données transfrontalières, ont convenu de privilégier un processus d'amélioration et d'enrichissement progressif du référentiel de données et d'indicateurs, qui permettra, à terme, de connaître plus précisément le contexte transfrontalier.

Vers un comité stratégique transfrontalier

Pour aller plus loin et poser les jalons d'une véritable observation statistique transfrontalière à un niveau européen, ces États s'orientent vers la mise en place d'un comité stratégique transfrontalier. Son rôle sera d'impulser et de coordonner un programme de travail pluriannuel, de proposer et d'analyser, avec le soutien d'un groupe de travail technique, des thématiques



© Ville de Nancy

Le séminaire de Nancy du 10 décembre 2012.

prioritaires afin d'identifier et sécuriser les sources et la collecte de données. D'autres pays intéressés pourraient rejoindre une telle démarche.

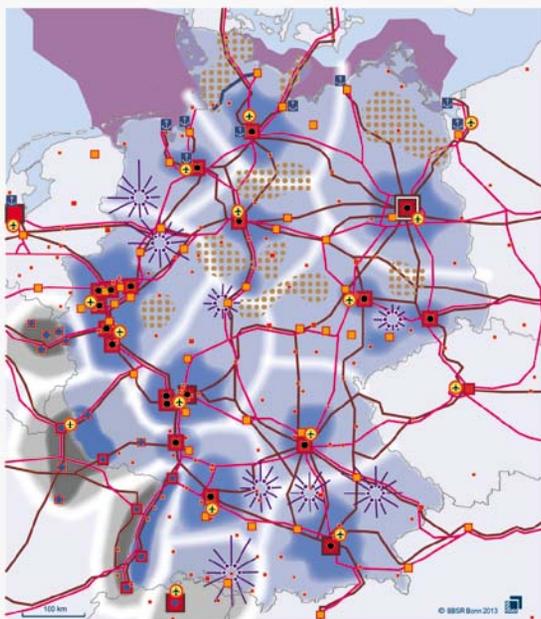
« L'observation est un acte préalable indispensable à toute action politique »

André Rossinot, en ouverture du séminaire de Nancy.

1 En partenariat avec la ville de Nancy et l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne (ADUAN).

2 Plus d'infos sur www.espaces-transfrontaliers.eu/la-mot/evenements-et-groupes-de-travail

3 Belgique, Luxembourg, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse.



RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ AUX FRONTIÈRES ALLEMANDES

Cette carte, réalisée par le BBSR, Institut fédéral de recherche dans les domaines de la Construction, de la Ville et du Développement territorial en Allemagne, figure dans le projet de «Principes directeurs et stratégies pour le développement territorial de l'Allemagne» de 2013. Ces principes font l'objet d'un large processus de consultation, en particulier avec les États voisins; ils

seront ultérieurement validés par la Conférence des ministres allemands chargés de l'aménagement du territoire (associant les ministres aux niveaux du Bund et des Länder). La carte témoigne de l'intérêt de renforcer les zones d'intégration transfrontalière en Europe. Elle est fondée notamment sur des travaux statistiques sur les aires urbaines fonctionnelles transfrontalières.

Plus d'infos: www.bbsr.bund.de/BBSR/EN/Publications/Ablage_Meldungen/_KM_Initiative_group.html

Source: Projet de la Ministerkonferenz für Raumordnung (MKRO) (Conférence des ministres allemands chargés de l'aménagement du territoire), Berlin 2013

Le point de vue de la DATAR



Michel Ruffin, chef du service « Intelligence territoriale », Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)

Pourquoi la DATAR a-t-elle lancé des travaux dans le domaine de l'observation statistique transfrontalière ?

La DATAR veille à promouvoir un aménagement équilibré et durable des territoires à enjeux, comme les espaces ruraux, littoraux, de montagne, mais aussi les espaces transfrontaliers. Ces derniers présentent en effet un double intérêt. D'une part, ils sont emblématiques d'une tendance globale mise au jour dans le dernier rapport de l'Observatoire des territoires¹ qui est celle de l'interdépendance croissante entre les territoires sous l'effet de l'accroissement des mobilités de personnes, de biens, de capitaux, d'informations. D'autre part, la prise en compte de ces dynamiques transfrontalières implique de décentrer le regard et de poser la question de l'aménagement du territoire à une échelle internationale, c'est-à-dire d'un accompagnement intelligent et mutuellement avantageux

des dynamiques existantes. Ces espaces transfrontaliers illustrent ainsi concrètement le nécessaire emboîtement des échelles d'analyse et d'action (locale, nationale, européenne), un emboîtement qui doit désormais être pris en compte pour l'ensemble des territoires mais qui est sans doute plus perceptible dans le cas des espaces transfrontaliers. Cependant, pour développer la connaissance de ces interdépendances multidimensionnelles, il faut pouvoir mobiliser toute une palette d'informations sur des sujets très divers.

L'observation statistique se heurte alors à la difficulté de disposer pour nos pays voisins de données cohérentes sur des mailles comparables. C'est la raison pour laquelle la DATAR a travaillé avec la MOT et la FNAU, en collaboration avec l'INSEE, pour étudier les espaces transfrontaliers et les comparer d'une frontière à l'autre².

Quels sont les enjeux de l'observation transfrontalière au niveau national ?

Les espaces transfrontaliers sont riches de potentialités diverses où les phénomènes locaux, régionaux et internationaux s'entrecroisent de manière inégale selon les situations de contact. La compréhension des différences d'attractivité de part et d'autre de la frontière, constitue ainsi un enjeu majeur d'aménagement du territoire. Sur le plan des dynamiques géographiques à l'œuvre de part et d'autre des frontières entre la France et ses pays voisins, les flux de travailleurs frontaliers constituent l'un des phénomènes réguliers les plus spectaculaires et les plus tangibles³. Ils donnent la mesure de la variété et de l'intensité d'intégration transfrontalière des territoires concernés. Si les territoires français du Nord et de l'Est sont les principaux pourvoyeurs des migrations quotidiennes de travailleurs frontaliers attirés par un emploi mieux rémunéré ou disponible de l'autre côté de la frontière, le nombre d'actifs frontaliers atteint, dans certains cas, des niveaux tels qu'il témoigne du caractère effectif de l'intégration économique de l'espace transfrontalier. Cette coexistence de structures de population très différentes à proximité peut être une source de complémentarités entre territoires, comme par exemple une meilleure adéquation entre la main-d'œuvre disponible et les besoins du marché du travail. Mais elle peut aussi générer un certain nombre de difficultés, par exemple en termes de saturation des transports ou de variation des prix de l'immobilier, ainsi que des

phénomènes de périurbanisation plus ou moins bien contrôlés. De même, faciliter la mise en place d'un marché du travail transfrontalier dynamique peut requérir une coordination renforcée des politiques publiques en termes d'identification des besoins de main-d'œuvre ou de formation professionnelle. De telles initiatives impliquent de pouvoir s'appuyer sur un socle de connaissances robustes.

Quelles sont les suites que la DATAR compte donner à cette démarche ?

La voie d'une collaboration durable élargie a été esquissée lors du colloque de Nancy⁴ du 10 décembre 2012. En 2013, deux réunions de préfiguration d'un comité stratégique transfrontalier ont permis aux pays participants de réaffirmer leur adhésion à cette démarche commune, qui ne peut être efficace sans une volonté politique forte et une coordination à l'échelle transnationale. Tous ces échanges font progresser la connaissance mutuelle des dispositifs d'observation et méritent donc d'être poursuivis.

La DATAR, qui a impulsé et qui soutient cette démarche, en est bien sûr partie prenante. Elle va soutenir en 2014 des propositions pour poursuivre cette collaboration, tout en confortant son ancrage européen. Il semble a minima indispensable de développer une culture commune, de mettre en place les outils

adaptés et de favoriser les échanges entre les acteurs. Mais il faudrait également une expression collective du besoin de développer l'observation statistique sur un sujet bien précis, celui des flux transfrontaliers par exemple.

Il conviendra également de se saisir de la formidable opportunité de la programmation 2014-2020 des fonds européens, pour proposer de mettre en place un volet d'observation statistique transfrontalière. La présidence européenne assurée par le Luxembourg au 2^e semestre 2015⁵ pourrait nous offrir l'occasion de franchir une nouvelle étape, l'objectif étant bien de s'organiser pour produire à terme une base de connaissances partagées sur les espaces transfrontaliers.

1 Mais aussi dans un certain nombre de travaux d'études ou de prospective.

2 Voir page 11.

3 Voir page 5.

4 Voir page 11.

5 Voir page 14.



Le séminaire de Nancy du 10 décembre 2012.

Le point de vue du Luxembourg



Romain Diederich, premier conseiller de Gouvernement, chargé de la coordination générale du Département de l'aménagement du territoire, Ministère du développement durable et des infrastructures, Grand-Duché de Luxembourg.

Quels sont les enjeux d'une observation transfrontalière pour le Luxembourg ?

Au vu de la petite taille de notre territoire, tout ou presque y est transfrontalier. Il n'existe pratiquement pas d'arrière-pays. Dès que l'on parle d'aménagement, de mobilité ou de prospective, il faut réfléchir à la dimension transfrontalière, en se basant sur des données et des études. À cet égard, deux échelles sont pertinentes :

- Au niveau multilatéral, l'étude ESPON Metroborder a permis de définir une région métropolitaine polycentrique transfrontalière qui constitue l'espace central de la Grande Région. Depuis, ont été mis en place un comité de coordination du développement territorial, que je préside, ainsi qu'un système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR). Un schéma de développement de cet espace s'appuyant sur les travaux de ce comité est en cours de réalisation.
- Au niveau bilatéral ou trilatéral, les territoires pertinents sont des espaces fonctionnels de proximité. À la frontière avec la France, il s'agit notamment

d'Alzette-Belval – le GECT devra mettre en place des banques de données qui permettent de suivre le développement urbain transfrontalier. Avec l'Allemagne, il s'agit de la vallée de la Moselle ; avec la Belgique, la concentration démographique est moins forte, hormis autour d'Arlon et au niveau du Pôle européen de développement (Athus-Longwy-Pétange). Un SMOT (schéma de mobilité transfrontalier) Luxembourg-Lorraine est déjà effectif. Des SMOT avec la Wallonie et l'Allemagne sont en cours de réalisation.

Le programme ESPON a commencé d'explorer les enjeux de l'observation transfrontalière. Comment ESPON peut-il à l'avenir y contribuer ?

ESPON, outil indispensable pour que les régions et les États européens puissent se situer les uns par rapport aux autres, appréhender les enjeux transfrontaliers et ceux de l'espace européen, a vocation à devenir un observatoire permanent du développement territorial européen. Cependant, le niveau NUTS 3 actuellement mobilisable par ESPON convient pour des analyses à l'échelle de la Grande Région, mais pas pour l'observation au niveau local sur les frontières. Si l'on veut qu'ESPON puisse faire bénéficier les régions d'analyses fines, celles-ci doivent lui fournir des données fines. ESPON va voir ses moyens augmenter pour la période 2014-2020 ; le Grand-Duché, qui en assure l'autorité de gestion, prendra ses responsabilités.

Quelle est votre appréciation du projet impulsé par la DATAR sur l'observation statistique transfrontalière ?

Le Luxembourg est très favorable à l'initiative de la DATAR. Sans coordination statistique entre les États,

il est très difficile de mener des études en transfrontalier. Cela nécessite un effort considérable, des structures qui permettent de pérenniser le travail d'observation. Il faut pouvoir garantir une mise à jour régulière des données. Mais c'est un investissement non négligeable, et les moyens sont limités. On se plaint depuis vingt ans du manque de données transfrontalières, il est temps d'agir. Les programmes Interreg doivent pouvoir cofinancer les initiatives, avec une impulsion de la Commission européenne. La DG REGIO doit maintenant tirer les conséquences de l'inscription de la cohésion territoriale dans le Traité de Lisbonne.

Au niveau global européen, c'est difficile car on se heurte aux réticences d'une partie des États-membres qui refusent plus ou moins fermement que la DG REGIO interfère dans leurs politiques nationales de développement. En tout cas, ESPON apportera sa contribution en matière de données et d'observation.

La cohésion territoriale se joue en particulier dans les territoires transfrontaliers.

Au-delà de l'observation, tous les obstacles ne peuvent être réglés par en haut. Mais la DG REGIO doit au minimum créer une boîte à outils juridique qui permette aux États de bonne volonté de dépasser les obstacles au développement transfrontalier. Le Luxembourg prendra des initiatives afférentes dans la perspective de sa présidence de l'Union européenne au 2^e semestre 2015, dans le cadre du trio Italie-Lettonie-Luxembourg.

DOSSIER

EXPÉRIENCES DE TERRAIN



Sommaire

L'atlas de l'aire
métropolitaine
de Lille..... p. 16

L'observatoire
statistique
transfrontalier de
l'espace franco-
valdo-genevois..... p. 18

Le système
d'information
géographique du
Rhin supérieur p. 20

Örestat,
l'observatoire
statistique de
la Région de
l'Öresund p. 21



AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE

« L'atlas de l'aire métropolitaine de Lille vise à construire une culture commune, soulignant les atouts, les disparités et les enjeux de développement. Les données et leurs traitements cartographiques permettent d'étudier d'un même regard l'ensemble du territoire transfrontalier.



RHIN SUPÉRIEUR

« La représentation cartographique d'un territoire transfrontalier est très utile pour les décideurs politiques et permet aux populations de mieux comprendre leur territoire. L'outil a pour vocation de répondre aux demandes des groupes de travail et d'experts de la Conférence du Rhin supérieur.



ESPACE FRANCO- VALDO-GENEVOIS

« Dans l'espace transfrontalier lémanique, l'emboîtement des espaces de coopération et d'observation exige une organisation rigoureuse mais souple, à géométrie variable. La statistique publique doit offrir un cadre de référence stable, intégrant diverses échelles.



RÉGION DE L'ÖRESUND

« La coopération d'Örestat a débuté dans les années 2000 lors de la construction du Pont de l'Öresund entre le Danemark et la Suède. La question était « Comment mesurer l'intégration et les flux transfrontaliers de part et d'autre de la frontière ? ».

L'atlas de l'aire métropolitaine de Lille

Questions à Thierry Baert, directeur d'étude à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



Quelle est la vocation de l'atlas transfrontalier de l'aire métropolitaine ?

L'atlas de l'aire métropolitaine, fruit d'une collaboration entre l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, la Direction régionale de l'INSEE et la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, constitue un outil de connaissance de ce territoire, notamment dans sa dimension transfrontalière. Il vise à construire une culture commune, soulignant les atouts, les disparités et les enjeux de développement.

Quelle est la particularité de cet outil ?

Les analyses effectuées à l'échelle de l'atlas, celle de l'aire métropolitaine transfrontalière, ne correspondent pas aux unités politiques et administratives existantes, ce qui est assez rare. Les données et leurs traitements cartographiques permettent d'étudier d'un même regard l'ensemble du territoire transfrontalier.

Les grands enjeux de la coopération métropolitaine apparaissent grâce à la mise en évidence simultanée des caractères communs, des disparités et des complémentarités.

L'atlas compte six chapitres : le premier présente le territoire (histoire, géographie, morphologie urbaine, organisation administrative et politique) ; le deuxième concerne les aspects « démographie et habitat » ; le troisième chapitre analyse les données de l'emploi, du chômage et de la formation ; le quatrième est consacré aux thématiques économiques ; le cinquième explore l'un des atouts majeurs du territoire : son accessibilité par les différents modes de transport ; enfin, le dernier traite de la capacité de rayonnement du territoire, appréciée notamment à travers son patrimoine et ses équipements.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

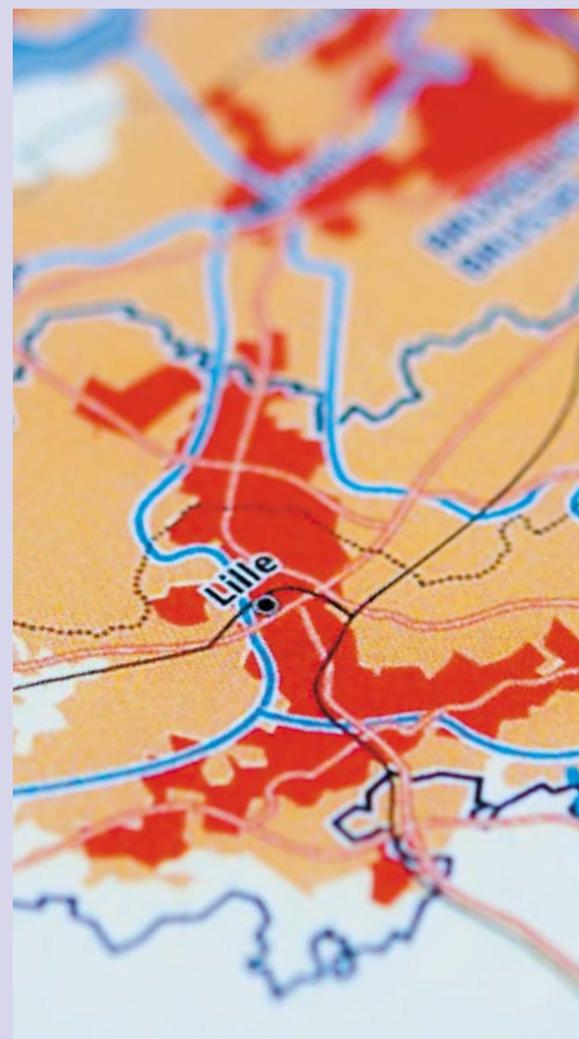
Les premières difficultés ont été d'ordre méthodologique, résultant notamment de la disparité des systèmes administratifs et politiques, de l'hétérogénéité des sources, des dates et des échelles, des différences culturelles entre partenaires et de l'insuffisance de données sur les flux transfrontaliers à échelle locale.

Comment s'articulent les travaux de l'aire métropolitaine avec le projet politique de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ?

Les démarches sont complémentaires et convergentes. De nombreux travaux sont menés en commun. La création de l'Eurométropole a concrétisé une coopération transfrontalière ancienne et pour laquelle il est apparu indispensable de rassembler tous les niveaux de compétence au sein d'une structure commune.

Comment se sont articulés les travaux de l'atlas de l'aire métropolitaine avec ceux de l'atlas transfrontalier franco-belge ?

L'articulation a été assurée par la Direction régionale de l'INSEE. L'atlas transfrontalier est très précieux, notamment par la mise en évidence des enjeux eurorégionaux de nos territoires. Cependant la maille d'observation y apparaît encore trop large pour servir de support au développement de projets de coopération plus locaux.





© Vincent Lecigne / Lille Métropole

EuraTechnologies, parc d'activités TIC et Incubateur au sein de la métropole lilloise.

L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE

L'aire métropolitaine de Lille forme un ensemble de 7 200 km², représentant 3,8 millions d'habitants. Elle est constituée, côté français, de la métropole lilloise, des agglomérations issues de l'histoire minière de Valenciennes et Douai à Lens et Béthune, de celles d'Arras, de Cambrai et du Val de Sambre; et côté belge, des intercommunales IDETA (Tournai, Ath), IEG (Mouscron), Leiedal (Kortrijk), et d'une partie de WVI (Ieper, Roeselare et Tielt).

Ce territoire constitue aujourd'hui une réalité fonctionnelle et un espace de vie de plus en plus intégré, ayant acquis une dimension politique avec la signature en 2005 d'un premier protocole d'accord, puis avec la création en 2007 de l'association « Aire métropolitaine de Lille », en parallèle de celle du GECT de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

www.lillemetropole.fr/index.php?p=1069

www.eurometropolis.eu

L'observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois



Questions à Dominique Frei, ancien directeur de l'OCSTAT¹

Quelles sont les caractéristiques du territoire observé ?

Les analyses de l'OCSTAT ont été concentrées sur l'espace transfrontalier genevois : le Canton de Genève, le District de Nyon et le Genevois français. Cet ensemble représente 900 000 habitants et 440 000 emplois. La coopération transfrontalière s'est développée sur le « front » Ouest et Nord de la Suisse, donc essentiellement vers la France. Le développement du pôle urbain de Genève, traditionnellement tourné vers le « monde », déborde des frontières cantonales. Dans l'espace transfrontalier, les effets d'agglomération et de complémentarité priment sur ceux de frontière ; or les politiques publiques doivent se référer à des espaces régionaux pertinents, à géométrie variable.

Quelles sont les différences nationales à prendre en compte ?

Il existe des différences institutionnelles importantes entre la France et la Suisse. Côté français, la statistique est produite au niveau national ; côté suisse, elle est réalisée au niveau fédéral et cantonal. Les découpages institutionnels sont propres à chaque État. Les missions et l'organisation des institutions statistiques diffèrent. Le concept même de l'urbain varie d'un pays à l'autre, les définitions statistiques sont parfois différentes, ainsi que la disponibilité et la comparabilité des données.

© Observatoire statistique transfrontalier



Quels sont les avancées et les principaux acquis de l'observation transfrontalière ?

Le partage des compétences a permis un enrichissement des pratiques professionnelles, créant une culture, des principes et un langage communs, même si la statistique publique a déjà une culture de métier forte et homogène.

En Europe, on a pu constater que l'accroissement de la mobilité s'est accompagné d'un effacement des frontières. Le transfrontalier interpelle les États et leurs unités institutionnelles régionales afin d'enraciner cette dimension dans les pratiques d'observation statistiques nationales. Le défi à relever pour les instituts statistiques est de savoir anticiper afin de faire face à la lourdeur intrinsèque et à l'inertie de la production statistique.

L'observation transfrontalière a également permis de capitaliser les coopérations transfrontalières.

Le défi à relever pour les instituts statistiques est de savoir anticiper afin de faire face à la lourdeur intrinsèque et à l'inertie de la production statistique.

Dans l'espace transfrontalier lémanique, l'emboîtement des espaces de coopération et d'observation exige une organisation rigoureuse mais souple, à géométrie variable. La statistique publique doit offrir un cadre de référence stable, intégrant diverses échelles.

Pour observer en transfrontalier, le maillage communal est incontournable mais peut être hétérogène selon les pays. Le carroyage² doit être développé et l'exploitation de fichiers administratifs le permet.

La Suisse a ainsi intégré le système statistique européen en 2007. La production de résultats statistiques eurocompatibles est maintenant intégrée dans les moyens de diffusion d'Eurostat.

Les limites de la mise en cohérence des résultats statistiques et de la juxtaposition d'indicateurs nationaux posent la question de la construction de données transfrontalières par des enquêtes spécifiques.

1 Office cantonal de la statistique du Canton de Genève.
Contact: frei.dom@bluewin.ch

2 Localisation fine de l'information statistique indépendante des découpages communaux.

L'OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Une première convention de coopération statistique entre l'OCSTAT et l'INSEE Rhône-Alpes a été signée en 1994 et a permis une première réalisation commune: l'Atlas du bassin genevois.

L'observatoire statistique transfrontalier est un instrument de diagnostic partagé. Il permet de répondre aux besoins d'information de part et d'autre de la

frontière pour comprendre et piloter le développement d'un espace transfrontalier dynamique, en offrant une information cohérente et fiable au service des politiques publiques transfrontalières. Il permet la mise en réseau et le partage des ressources, de certaines infrastructures techniques et des instruments statistiques de l'OCSTAT et de l'INSEE Rhône-Alpes. Il détient une capacité d'auto-saisine.

<http://www.statregio-francosuisse.net>



L'espace franco-valdo-genevois, vue du Mont Salève (France).

© GTE / Lucien Fortunati

Le système d'information géographique du Rhin supérieur



Questions à Yasmine Soulaïmani, responsable coordination du SIGRS¹

Quelle est la genèse du projet ?

Les premières réflexions ont eu lieu en 2003 et 2004. L'outil a pour vocation de répondre aux demandes des groupes de travail et d'experts de la Conférence du Rhin supérieur. Il est composé

d'une cellule « SIG », d'une cellule de coordination et d'un groupe de vingt experts venus de France, d'Allemagne et de Suisse.

Rattaché au groupe de travail « Aménagement du territoire » de la Conférence du Rhin supérieur, il reçoit les données de ses différents groupes et a la charge de réaliser les cartographies correspondantes.

De 2004 à 2007, le projet a été cofinancé par le programme Interreg III, puis entre 2008 et 2011, uniquement par ses différents partenaires². Sur la période 2011-2014, le SIGRS bénéficie à nouveau d'un financement Interreg. Son budget annuel s'élève à 120 000 euros.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Les difficultés rencontrées ont notamment concerné l'harmonisation des données. L'obstacle linguistique est relativement faible car la géomatique et la cartographie font office de langue commune.



Strasbourg et Kehl (Jardin des Deux Rives).

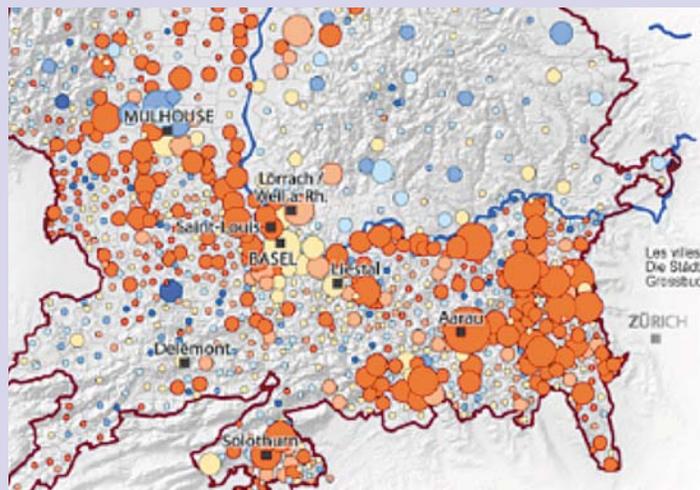
LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DU RHIN SUPÉRIEUR

Le SIGRS développe une base de données géographique commune, sous forme numérique, permettant à la Conférence du Rhin supérieur, ainsi qu'à ses groupes de travail et partenaires, de disposer d'un fond de cartes et de données socio-économiques, correspondant à leur aire d'intervention transfrontalière et trinationale.

www.sigrs-gisor.org

www.conference-rhin-sup.org

www.rmtmo.eu



Les différences de définitions de part et d'autre de la frontière ont également posé des difficultés, à l'exemple des « espaces naturels protégés » qui n'ont pas la même définition juridique en France et en Allemagne.

La représentation cartographique d'un territoire transfrontalier est très utile pour les décideurs politiques et permet aux populations de mieux comprendre leur territoire. La carte « Science et recherche dans le Rhin supérieur » a par exemple permis une prise de conscience

du potentiel scientifique de l'espace transfrontalier.

Quelle est l'articulation avec le projet politique de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur et les démarches au niveau local ?

Comme la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur englobe la Conférence du Rhin supérieur, le SIGRS travaille également pour cette structure. Il est également reconnu par les institutions européennes et contribue en cela à améliorer la visibilité du Rhin supérieur en Europe.

À un niveau plus local, les quatre eurodistricts du Rhin supérieur sont membres de son groupe d'experts. Si les cartes sont réalisées à l'échelle du Rhin supérieur, les Eurodistricts bénéficient

de l'expertise du groupe d'experts, participent aux journées techniques ainsi qu'aux échanges d'informations.

Quelles sont les suites du projet ?

Le SIGRS cherche à poursuivre son développement de manière innovante. Suite aux préconisations de la Directive européenne « Inspire », le SIGRS réfléchit à la mise en place d'une infrastructure de données spatiales (ou géoportail), c'est-à-dire à un système informatique permettant différents services, dont la production de cartographies dynamiques.

- 1 Système d'information géographique du Rhin supérieur
- 2 État français (Préfecture), Départements du Haut-Rhin (porteur du projet) et du Bas Rhin, Länder de Rhénanie-Palatinat et de Bade-Wurtemberg, Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Jura.

Örestat, l'observatoire statistique de la Région de l'Öresund



Questions à Daniel Svärd, coordinateur du projet Örestat pour la Région Scanie (Danemark-Suède)

Quelle est la genèse du projet ?

La coopération d'Örestat a débuté dans les années 2000 lors de la construction du Pont de l'Öresund entre le Danemark et la Suède. La question était « Comment mesurer l'intégration et les flux transfrontaliers de part et d'autre de la frontière ? ». La région Scanie, d'autres régions et villes, le Comité Öresund nouvellement créé, et les offices





statistiques suédois et danois ont été impliqués dès le début du projet. Ils ont développé des méthodes de production de données communes permettant d'alimenter la base de données de l'Öresund. Jusqu'en 2006, deux projets européens ont permis de financer ce travail ; puis, entre 2006 et 2011, le gouvernement danois et la région Scanie l'ont cofinancé à parts égales. La Région Scanie a reçu des fonds du gouvernement suédois pendant plusieurs années car les données étaient également produites pour la base de données statistique Statnord (www.statnord.org) ; mais cette base statistique qui dispose de données sur les flux de travailleurs entre toute la Norvège, le Danemark et la Suède va être fermée.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

La comparabilité et la différence entre les systèmes statistiques des deux pays, ainsi que les différentes méthodes de travail, ont constitué le premier obstacle. Mais elles sont surmontées et ne constituent pas, sur le long terme, un problème majeur (systèmes statistiques suédois et danois similaires sur plusieurs points, compréhension commune de la langue, appui régional important, etc.). Le financement a été la partie la plus délicate. Nous avons sollicité le gouvernement suédois afin d'inclure, dans les offices statistiques nationaux, les données sur les travailleurs frontaliers. Le gouvernement devrait financer la base de données, mais il ne manifeste que peu d'intérêt.

Quelle est l'articulation avec le projet politique du Comité Öresund et d'autres démarches d'observation régionale ?

Le projet d'observation statistique est fortement articulé avec le projet politique du Comité Öresund. Il tente de focaliser sur les objectifs de ce dernier. Il n'est pas articulé avec d'autres démarches, au niveau de la macrorégion de la Mer Baltique. Mais nous travaillons avec la Région de Västra Göteland dans l'Ouest de la Suède sur des enjeux communs (flux transfrontaliers avec la

Norvège), ainsi que dans le cadre du nouveau programme Interreg Öresund-Kattegat-Skagerrak 2014-2020 sur les possibilités d'évaluation des objectifs du programme.

Quelles sont les suites du projet ?

Il n'y aura pas de nouveau projet Örestat, dans le cadre d'Interreg. Notre objectif de créer une base de données moderne, avec de nouveaux indicateurs statistiques, a été réalisé. De plus, les financements suédois et danois ne sont pas encore assurés, ni le financement complémentaire pour pouvoir investir sur de nouveaux domaines d'observation, sans passer par Interreg.

La base de données Öresund et www.orestat.se sont devenus une importante source d'information et de données statistiques utilisées dans des domaines majeurs. Le financement reste le problème majeur.

ÖRESTAT

Örestat est une base de données statistiques transfrontalière portant sur la région de l'Öresund. Elle permet d'observer le processus d'intégration qui s'y déroule. Elle contient des statistiques régionales transfrontalières comparables, harmonisées et uniques sur plusieurs domaines, notamment la démographie, le logement, l'emploi et le travail. La banque de données s'est construite grâce aux projets Interreg Örestat I et II, qui ont permis d'établir une limite statistique régionale et comparative pour l'espace transfrontalier.

www.orestat.se

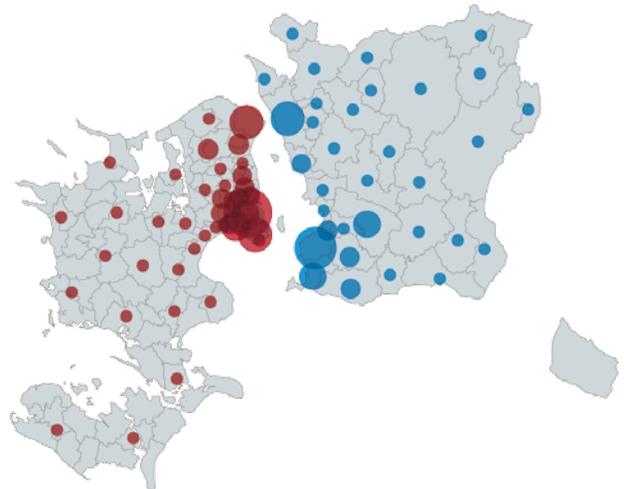
Commuting from the Swedish side of Öresund to Denmark (2010)

Jobs

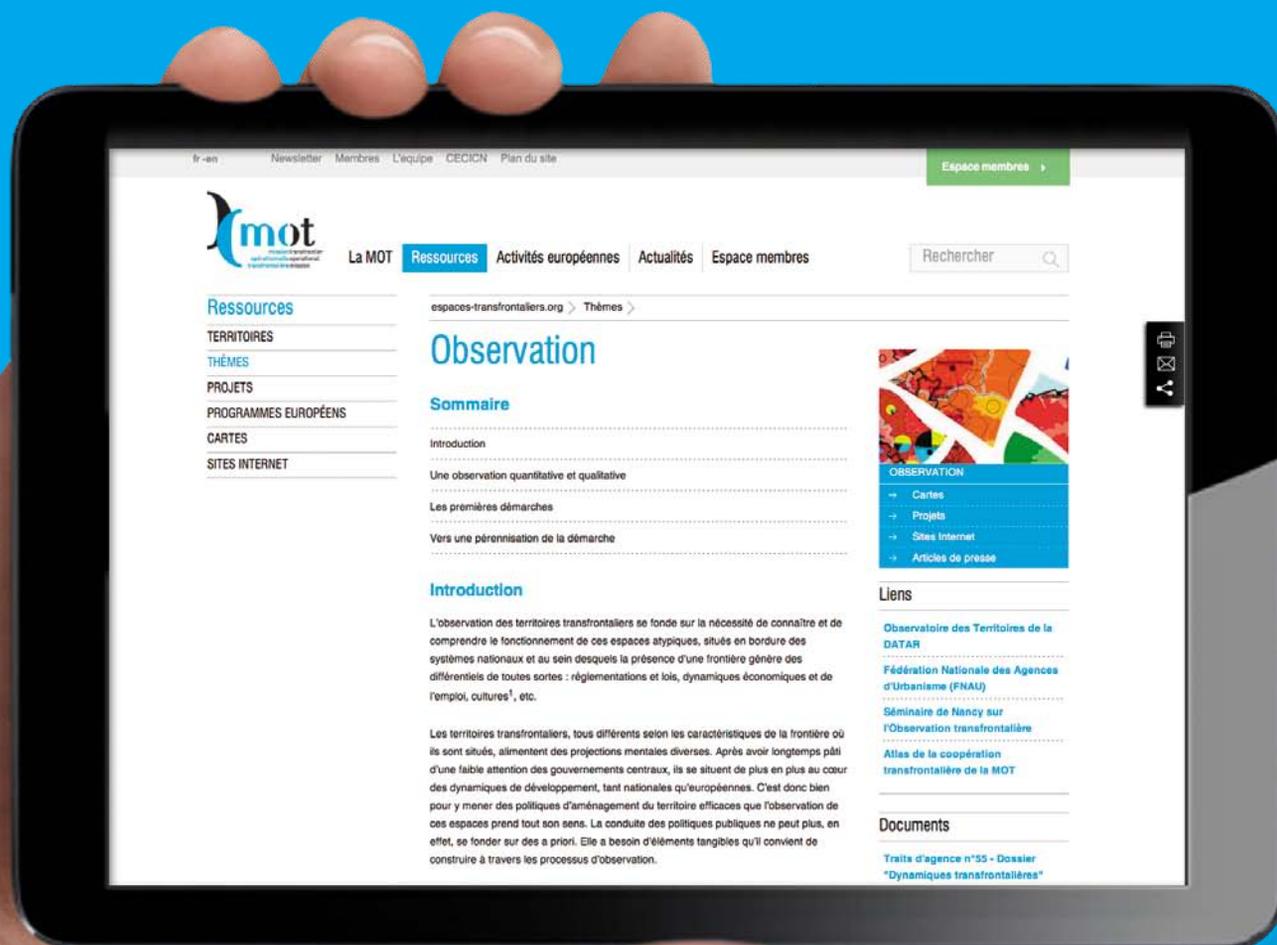
- 4 - 250
- 251 - 500
- 501 - 1.000
- 1.001 - 2.000
- 2.001 - 11.000

Municipality of residence

- 9 - 250
- 251 - 500
- 501 - 1.000
- 1.001 - 2.100
- 2.101 - 11.000



Källa: Region Skåne



Pour approfondir la question de l'observation transfrontalière, rendez-vous sur le site de la MOT
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/themes/>
(puis « Observation »)

POUR APPROFONDIR VOTRE CONNAISSANCE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Visitez le site Internet de la MOT, centre de ressources qui propose notamment :

- 175 fiches frontières et territoires
- 27 thèmes de la coopération
- une base de données de 450 projets transfrontaliers
- un fonds cartographique de 130 cartes illustrant la réalité de la coopération sur les frontières françaises
- en accès réservé aux membres : une base de données d'articles de presse (6000 articles à ce jour), un fonds juridique actualisé, etc.

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38, rue des Bourdonnais – 75001 Paris – France
www.espaces-transfrontaliers.eu

Tél.: +33 1 55 80 56 80 – fax: +33 1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr

